

N°1

SUD est là !

... un syndicat NEUF

1895 : création de la CGT (confédération générale des travailleurs)

1919 : création de la CFTC (confédération française des travailleurs chrétien)

1947 : naissance de FO (force ouvrière)

1964 : naissance de la CFDT (confédération française démocratique du travail)

1983 : les premiers syndicats **SUD** (*solidaires, unitaires, démocratiques*) sont constitués de militants en désaccord avec les grandes fédérations, spécialement la CFDT. Ils rejoindront le « groupe des 10 », qui prendra l'appellation d'Union syndicale **SOLIDAIRES** en 2004.

2000 : création SUD à la CPAM de Rouen

Les syndicats SUD ont hérité des idées neuves de ces dernières années et considèrent que l'on ne peut faire du syndicalisme sans prendre en compte les questions de société : ils sont présents aux côtés des associations de chômeurs, des militants anti-mondialisation, des mouvements contre la précarité et l'exclusion , prennent en compte les nouveaux enjeux de la société (éthique, énergie, écologie...) et s'élèvent contre toutes formes de discriminations.

Le syndicat SUD lie étroitement défense quotidienne des salariés et transformation de la société.



La place de SUD dans les différentes instances

☛ le CE :

le CE est informé et consulté sur le budget, l'organigramme, l'état des effectifs, l'évolution des fonctions, le plan de formation, la médecine du travail, les modifications du règlement intérieur. Sur tous ces points essentiels, il émet un avis à l'intention de la Direction.

C'est là que SUD joue pleinement son rôle de garde-fou, c'est là qu'un **syndicalisme revendicatif et solide** est nécessaire.

☛ les DP :

le rôle des DP est de présenter à la Direction les demandes du personnel : réclamations à caractère individuel (un salarié), ou collectif (bureau, service, branche ou organisme).

Les délégués SUD sont vos porte-paroles et vos défenseurs.

Ils vous aident à détecter les situations critiques avant qu'elles ne se dégradent, recherchent avec vous le moyen d'aboutir à des conditions de travail satisfaisantes : rencontres avec la hiérarchie, questions en réunion mensuelles de DP etc.

☛ Voici quelques éléments du programme SUD pour les 2 ans à venir :

- ☞ gestion des œuvres sociales dans l'intérêt de tous, équitablement et dans la transparence
- ☞ consultation du personnel sur ses besoins et ses souhaits vis à vis du CE
- ☞ création et animation d'une médiathèque
- ☞ animations au sein de la bibliothèque
- ☞ étude d'un plan par rapport à la nouvelle complémentaire santé (le CE sera peut être amené à participer)
- ☞ surveillance appuyée sur les projets de la Direction : mutualisation, fusion avec Elbeuf, projet d'entreprise...
- ☞ animation d'une commission « respect de l'environnement »

Pour que SUD puisse continuer à vous représenter et vous défendre avec le savoir-faire et l'énergie que vous lui reconnaissez, nous avons constitué deux équipes de collègues motivés :

Liste présentée par SUD au COMITE D'ENTREPRISE

	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
CADRES	Claudine GIRARD (931)	Agnès COQUELIN (D I)
EMPLOYES	Marie-France LANGLOIS (961)	Corinne CHARMETEAU (932)
	Marie-Line COOKE (931)	Armelle KERVARREC (951)
	Philippe VILPOUX (F P)	Patricia LACOURT (ACC)
	Catherine LEDUC (F P)	Régine COLOMBEL (951)

Liste présentée par SUD en DELEGUES DU PERSONNEL

	<i>TITULAIRES</i>	<i>SUPPLEANTS</i>
CADRES	Claudine GIRARD (931)	Agnès COQUELIN (D I)
EMPLOYES	Alain CAILLOT (DRPS)	Cécile SEGALA (931)
	Marie-Thérèse BRIERE (ACC)	Dominique CARUANA (DAJ)
	Corinne CHARMETEAU (932)	Marie-Line COOKE (931)
	Philippe VILPOUX (F P)	Marie-France LANGLOIS (961)
	Fabienne LEBORGNE (962)	Cyrille CHEMIN (Gestion des Biens)

Le 24 avril, votez pour l'équipe SUD

Le N°2 dans quelques jours...☺☺☺...☺..☺